



ADENI : Les odeurs nauséabondes de l'été 2016

Trop, c'est trop. Certains soirs de l'été 2016 ont été très durs pour les habitants des communes d'Anthon, de Chavanoz et de Villette d'Anthon. En effet, les odeurs nauséabondes des plateformes de compostage de la ferme Saint-Louis ont littéralement empoisonné l'atmosphère à tel point que dîner à l'extérieur autour d'un barbecue n'était pas envisageable à moins de porter des masques à gaz !

À ce jour, plus de 850 plaintes ont été déposées à l'ADENI ou via le numéro vert gratuit 0 800 746 951 mis en place par la Communauté de Communes pour faciliter l'enregistrement des plaintes des habitants des communes avoisinantes. Ce nombre, à lui seul, traduit le ras-le-bol occasionné par les nuisances into-

lérables causées par ces poubelles géantes à ciel ouvert installées à Anthon, sans aucune concertation préalable.

Face à ces vives et multiples protestations, les dirigeants de la Ferme Saint-Louis ont proposé de mettre en place un « Observatoire des odeurs » et un réseau de « Nez », composé d'habitants volontaires des communes impactées. La réunion de lancement de cette étude, qui devrait durer 12 mois, s'est tenue à Villette d'Anthon le mercredi 12 octobre 2016.

Plus que jamais, L'ADENI va faire preuve de vigilance afin que cette étude, confiée à la société CLAUGER, soit conduite avec la plus grande rigueur et une impartialité totale.

